



UNITE DE COORDINATION
PROGRAMME TOUS ACP RELATIF AUX PRODUITS DE BASE AGRICOLES



LETTRE D'INFORMATION No 3 - DECEMBRE 2008

Avant propos

Chère lectrice, cher lecteur,

Cette troisième édition de notre lettre d'information fait le tour d'horizon des activités d'assistance technique actuellement mises en œuvre dans le cadre du « Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles » (AAACP).

Ces activités se divisent en deux catégories :

- (i) celles ayant été approuvées directement dans le cadre des accords de contribution ou des contrats passés entre les organisations internationales partenaires et l'UE ; et
- (ii) les actions à démarrage rapide (QSAs), approuvées par le comité de pilotage du Programme lors de sa première réunion en octobre 2007.

Nous passons en revue les activités tombant dans la première catégorie et faisons un rapport sur l'état d'avancement d'un certain nombre d'actions à démarrage rapide.

L'UC profite de cette occasion pour présenter ses « **Meilleurs vœux** » à tous ses lecteurs et partenaires de l'AAACP. Nous vous remercions de votre soutien durant cette année qui touche à sa fin et qui a été marquée par des consultations régionales visant à développer des programmes d'actions régionaux.

Le programme s'achemine dorénavant vers la mise en œuvre des principales activités de support dans l'ensemble des régions ACP. De fait, ces activités ont déjà commencé dans les régions Pacifique et Caraïbes, et devraient bientôt démarrer en Afrique. Nous nous réjouissons à la perspective d'une collaboration fructueuse avec l'ensemble des parties prenantes. Comme d'habitude, c'est avec enthousiasme que nous recueillerons vos impressions sur cette lettre d'information, de même que sur l'ensemble du programme. Nous vous invitons également à consulter notre site Web (www.euacpcommunities.eu) qui, prochainement, étrennera un « nouveau look ».

Encore une fois, heureuse année à tous.

L'équipe de l'Unité de coordination

Pierre Berthelot, Laurence Guigou et Jean-Yves Hansart



1. Standardisation commerciale relative à l'instrumentation en matière de tests de qualité du coton (CSITC) pour les pays Africains cotonniers (CFC/ICAC/33)

Introduction

L'objectif global de ce projet, co-financé par le *Common Fund for Commodities* (CFC) est de rendre le commerce mondial du coton plus équitable en établissant un système fiable de mesure instrumentale des fibres de coton, adoptable par tous les pays producteurs. Son coût total est de 6,3 millions d'euros, dont 2,6 millions proviennent du programme.

Ce projet tente en particulier d'introduire en Afrique un système d'évaluation instrumentale de la qualité du coton, selon des règles définies et suivant un mécanisme de certification en laboratoire de classement. Un tel système pourrait être accepté dans le monde entier, d'où l'implication du Comité International de Conseil sur le Coton (*International Cotton Advisory Committee* [ICAC]). Dans ce but, le projet apportera son soutien aux laboratoires africains pour qu'ils soient en mesure de répondre, grâce à des tests fiables, aux normes internationales de mesure instrumentale du coton.

Deux centres techniques régionaux sont en cours d'installation, qui hébergeront des laboratoires de classement où se dérouleront les procédures de mesure instrumentale du coton. Ces centres techniques régionaux seront installés au Mali pour l'Afrique de l'ouest, et en Tanzanie pour l'Afrique de l'est et australe.

Mise en œuvre

Ce projet est opérationnel depuis décembre 2007. Le *Common Fund for Commodities* a confié sa mise en œuvre à l'institut sur les fibres de Brème, sous la supervision du Comité International de Conseil sur le Coton (ICAC). Au sein de l'ICAC, c'est le groupe de travail CSITC qui constitue le lien-clé entre, d'une part, les négociants et utilisateurs de coton commercial et, d'autre part, les experts techniques chargés d'élaborer des mécanismes fiables d'évaluation de la qualité.

Les activités entreprises au cours de ces derniers mois comprennent :

- des réunions d'information régionales, organisées au mois d'avril en Tanzanie et au mois de mai au Mali;
- des activités liées à la structure du groupe de travail (CSITC), à la définition des méthodes de test, à l'élaboration des règles applicables, aux procédures, etc.;
- le développement ou l'acquisition du matériel et des logiciels informatiques nécessaires pour réaliser des tests inter-laboratoires ainsi que des évaluations en vue d'une certification;
- des programmes de formation destinés aux équipes des centres techniques régionaux de l'est et de l'ouest, et l'organisation d'une première tournée de visites en Afrique de l'est et de l'ouest afin d'évaluer les conditions de fonctionnement des laboratoires nationaux susceptibles de participer à ce projet.

2. Accès des producteurs de céréales au crédit d'entreposage en Éthiopie et en Tanzanie (CFC/FIGG/38/FA)

L'objectif global de ce projet, d'un coût total de 4,2 millions USD, est de faciliter l'accès des agriculteurs au crédit d'entreposage en rendant ce système accessible aux zones rurales. L'accord de contribution entre la CE et le CFC, pour un montant d'environ 765,000 euros, a été signé le 14 avril 2008, tandis que l'accord de projet entre le CFC, le groupe inter-gouvernemental de la FAO sur les céréales (instance de supervision) et AMIS InterAg (agence chargée de l'exécution) a été signé le 29 mai 2008.

Depuis, les activités suivantes ont été lancées:

- des consultations relatives à la préparation de la mise en œuvre du projet ont été menées en Éthiopie et en Tanzanie;
- d'importantes réunions préparatoires se sont tenues au mois de mars en Éthiopie et au mois de juin en Tanzanie;
- les termes de référence concernant les coordinateurs du projet et leurs tâches immédiates ont fait l'objet d'un accord



avec les partenaires locaux, et les coordinateurs des activités du projet ont été identifiés;

- le recueil des informations de base et le lancement des activités du projet ont commencé. Des liens avec les banques, les négociants du secteur privé et les bailleurs de fonds bilatéraux nationaux ont été établis au niveau national;
- un réseau d'échange d'informations a été établi afin de faciliter la coordination des activités au niveau des participants au projet dans les deux pays concernés;
- un mécanisme a été établi dans le but d'assurer la coordination avec le développement du commerce basé sur les récépissés d'entreposage au sein de la bourse des matières premières en Éthiopie. Les arrangements nécessaires pour la cotation des récépissés d'entreposage tanzaniens au sein de la bourse des matières premières du Malawi sont en cours;
- des programmes de formation visant à assurer la qualité du processus de certification et la circulation des récépissés d'entreposage sont actuellement en cours de préparation.

3. Portail sur les normes, standards, labels et signes distinctifs se réclamant du développement durable

Le portail sur les normes, standards, labels et signes distinctifs se réclamant du développement durable (*Sustainability Claims Portal* [SCP]) est un service d'information disponible sur le Web, conçu par la CNUCED et destiné principalement aux producteurs ACP ainsi qu'aux consommateurs et industriels de l'UE. L'objectif de ce portail est d'améliorer la transparence et la responsabilité au niveau de l'utilisation de normes, standards, labels et signes distinctifs se réclamant de l'éco-agriculture, tels que la culture biologique ou le commerce équitable. Ce portail proposera également des informations concernant la production et la distribution, dans le secteur de l'exportation, des produits de base agricoles ACP.

Ce portail permettra aux producteurs agricoles des pays ACP d'avoir accès et d'utiliser des informations stratégiques sur l'emploi du label de développement durable, sur le droit alimentaire et les règlements techniques, sur le respect des lois, les audits et les certifications. Une somme de 190,000 euros a été allouée pour ce projet.

Les activités entreprises par la CNUCED en relation avec ce portail lors des derniers mois comprennent :

- l'organisation, en avril 2008 et avec le soutien de la CE, d'une consultation à Bruxelles avec les industries UE et les ONG partenaires;
- la création et le lancement d'un site URL wiki (www.unctad.org/scp);
- la finalisation et la mise à disposition d'un document exposant la stratégie du projet.
- Une fois finalisé, ce portail sera présenté aux producteurs des régions ACP. Ceci donnera l'occasion de recueillir leurs impressions; par la suite, le contenu du portail sera affiné de manière à mieux répondre à leurs besoins.

4. Actions à démarrage rapide

Dix-sept actions à démarrage rapide (*Quick Start Actions [QSA]*) ont été adoptées par le comité de pilotage du programme, comme instrument pour donner une impulsion au programme. Chaque IO a la possibilité d'utiliser une partie du financement (jusqu'à un plafond de 30%) pour ce type d'actions, qui devaient commencer avant la fin décembre 2007.

Soutien aux pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest

Des activités récentes, entreprises dans le cadre de ces actions à démarrage rapide et qui ont été mises en place par la FAO (260 000 euros), comprennent :

1. **Une étude sur la diversification de l'activité des cultivateurs de coton** visant à les orienter vers la production de fourrage, et ce, à travers l'analyse et le développement d'un système annuel d'alimentation à des fins commerciales. Une enquête comportant l'élaboration d'une carte des sites de



commercialisation du fourrage, le recensement des négociants en fourrage et l'inventaire des espèces commercialisées a été menée à cette fin dans la région de Bobo Dioulasso, dans l'ouest du Burkina Faso.

2. Une étude de faisabilité sur les systèmes de marketing visant à tirer un meilleur prix des fruits et légumes produits conformément aux bonnes pratiques agricoles, à la production intégrée et la gestion des parasites (BPA/GIPD ou *IPM*) sur les marchés locaux et d'exportation, est actuellement en cours au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. Le but de cette étude est de reconsidérer les systèmes de marketing actuels utilisés pour la commercialisation des légumes produits conformément aux normes BPA/GIPD dans les trois pays; il s'agit aussi d'évaluer les opportunités de marché pour des légumes à plus haute qualité et meilleurs pour la santé, en tant que sources de revenu pour les groupes d'agriculteurs, y compris ceux produisant du coton, et d'élaborer une stratégie commerciale et des actions de soutien.

3. Soutien au Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso, ainsi qu'à d'autres partenaires, pour planifier l'échelonnement des activités liées aux bonnes pratiques agricoles et à des pratiques agronomiques améliorées.

4. Grâce à des missions menées par des experts Burkinabés au Mali et au Bénin, un soutien technique a été apporté aux partenaires nationaux **pour que de bonnes pratiques agricoles soient adoptées dans la culture du coton**, et une réunion sous-régionale (avril 2008) a été organisée conjointement avec l'APROCA.

Système automatisé d'informations commerciales Infoshare

La première phase du « système automatisé d'informations commerciales destinées aux partenaires de la chaîne de produits de base Infoshare » est actuellement en cours de mise en œuvre au Cameroun par la CNUCED, sous la forme d'un projet-pilote (130 ,000 euros).

La conception du système central (stockage et analyse de l'information), réalisée par la CNUCED, a été finalisée. Une base de

données commune a été installée à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC). Dans le cadre de la consolidation de l'ONCC en tant qu'institution, une enquête nationale a été lancée afin d'identifier les relais d'information possibles, aux niveaux de la province, de la circonscription et local. Des cours de formation destinés aux relais devaient être réalisés en octobre 2008, au terme de la mise en œuvre de l'action à démarrage rapide.

Améliorer la qualité de la gomme arabique au Niger

Dans le cadre d'un projet communautaire initié par l'organisation *Carbon Fund* et financé par la Banque mondiale, 17,000 hectares d'*Acacia Senegalese* seront plantés au Niger sur une période de douze ans. Ces arbres produisent une sève précieuse - la gomme arabique - qui est utilisée comme ingrédient essentiel dans l'alimentation et les produits pharmaceutiques. L'une des contraintes majeures, pour produire une gomme arabique de haute valeur, est qu'au moment de la récolte, sa qualité est souvent altérée à cause de manque de soins au moment de la récolte.



L'objectif de cette action à démarrage rapide, d'un montant de 23,000 euros, était d'apporter des solutions à ce problème de contamination. Un spécialiste international de la gomme arabique a été chargé de concevoir une



méthodologie pour former les producteurs afin qu'ils puissent améliorer leurs techniques de récolte. Pour les populations, très pauvres, de ces régions semi-arides, une amélioration de la qualité signifierait une augmentation de leurs revenus.

L'un des produits majeurs de ce projet est une méthodologie, testée, validée et dûment consignée dans un manuel de formation didactique, permettant **d'améliorer les techniques de récolte de la gomme arabique**. La traduction de ce manuel dans les langues locales, le Haussa et le Djerma, est en cours.

Des posters ont également été produits, illustrant ces techniques améliorées de récolte. Le matériel de formation élaboré pour le Niger pourrait se révéler pertinent pour d'autres pays et sera utilisé dans des projets similaires, au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso.

Profil stratégique de l'horticulture au Ghana (WB/DIV06)

L'objectif initial de l'étude proposée (d'un montant de 69,000 euros) est de dresser l'inventaire des changements rapides survenus dans l'industrie de l'horticulture ghanéenne, depuis que la Banque Mondiale a financé l'Initiative pour l'Industrie de l'Exportation Horticole. Les progrès rapides réalisés par les pôles de compétitivité horticole du Ghana pendant la période 2003-2005 semblent maintenant stagner, et les exportations d'ananas exigent une attention particulière. Par conséquent, une nouvelle stratégie, destinée aux pôles de compétitivité horticole du Ghana, sera conçue dans les cinq années à venir.

La première phase de l'étude est terminée et l'avant-projet du rapport du consultant a été soumis aux autorités ghanéennes. Celui-ci conclut qu'à l'heure actuelle, le Ghana n'exploite pas pleinement son potentiel d'exportation vers le marché de l'UE et que des opportunités substantielles existent en matière d'investissement, pour que les entrepreneurs internationaux apportent leurs compétences techniques en vue d'aider le Ghana à transformer ses avantages

comparatifs en avantages concurrentiels, dans le secteur de la production de fruits tropicaux.

La seconde phase du projet devrait démarrer sous peu.

Amélioration du corridor de transport Dakar – Bamako

L'objectif de cette étude, lancée par la Banque Mondiale, est de concevoir une nouvelle gamme d'indicateurs de performance, ciblant spécifiquement le transport et le transit des denrées périssables. Cette étude, d'un montant de 58,000 euros, compare la compétitivité de deux corridors de circulation majeurs, utilisés pour le transport de denrées périssables (en majorité des mangues) en provenance de deux pays enclavés : le Mali et le Burkina Faso. Au terme de cette étude comparative, une nouvelle gamme d'indicateurs de performance sera établie, conçus spécialement pour contrôler l'état des cargaisons périssables au cours de leur transport dans les corridors Bobo/Abidjan (qui sera probablement utilisé comme point de référence) et Bamako/Dakar.

Des consultants spécialisés ont été engagés pour réaliser cette étude, en coopération avec les spécialistes en transport de la Banque mondiale, pour contrôler la performance du transport des produits agricoles sur le corridor Bamako-Dakar, et plus particulièrement des denrées périssables. Un rapport préliminaire a déjà été soumis. Le rapport final devrait être bientôt disponible.



Consultations sur les stratégies régionales relatives au secteur coton

Afrique de l'ouest et Afrique centrale

A la suite des consultations régionales pour la région de l'Afrique de l'ouest qui s'étaient tenues en mai dernier à Dakar, le secrétariat de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) a demandé l'aide du programme pour actualiser son « Agenda Coton-Textile ». Sous la direction du CCI (Centre du Commerce International), des consultations se sont tenues durant la semaine du 17 au 21 novembre. La Banque Mondiale, la CNUCED, le CFC et l'Unité de Coordination ont également participé à ces consultations. À l'issue de ces dernières, une approche en quatre phases a été adoptée : a) actualisation de la stratégie coton au niveau régional et national; b) formulation d'un avant-projet de stratégie régionale; c) atelier de validation avec un grand nombre de partenaires du secteur public et privé au début du printemps 2009, et d) mise en œuvre de certaines parties de la stratégie, sélectionnées dans le cadre du programme ACP.

Ces activités commenceront début 2009 avec une réunion du groupe de travail sur la mise à jour de la stratégie coton actuelle. L'accent sera mis sur une collaboration étroite avec le secteur privé et les associations régionales, telles que l'APROCA et l'ACA, de même que sur le développement des rapports avec d'autres pays cotonniers de la région CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), tels que le Cameroun et le Tchad.

Région Afrique de l'est et australe

Une partie de l'atelier régional pour la région de l'Afrique de l'est et australe a été consacrée au secteur coton. Les participants ont été informés des progrès relatifs à l'établissement d'une stratégie régionale pour le coton, dont les partenaires du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*) sont le fer de lance; cette stratégie a été conçue de manière à répondre à des problèmes similaires à ceux auxquels sont confrontés les producteurs de coton dans les pays d'Afrique de l'est et australe n'appartenant pas à la zone COMESA. Le COMESA a donné son accord pour que les pays d'Afrique de l'est et australe non-membres puissent participer à un atelier régional ayant pour but de concevoir une stratégie opérationnelle et des plans de mise en œuvre pour l'ensemble des pays producteurs de coton d'Afrique de l'est et australe englobant la SADC (*Southern Africa Development Community*), le COMESA et la Tanzanie.

Des consultations se sont ensuite tenues les 27 et 28 novembre 2008 à Johannesburg, en Afrique du Sud, sous la direction conjointe du COMESA, de l'ACTIF (*African Cotton & Textile Industries Federation*), de la FAO et du CCI. Environ 40 participants, représentant les secteurs public et privé de la plupart des pays du COMESA ainsi que du Mozambique et de l'Afrique du Sud, ont assisté à cette réunion. Trois groupes de travail, issus des sous-secteurs du coton, du textile et du vêtement, ont fait part de leurs impressions et de leurs commentaires détaillés sur l'avant-projet de stratégie régionale. La vision stratégique déclarée se résume ainsi : « Du coton au vêtement : une chaîne logistique et de valeur intégrée, concurrentielle et durable ».

Le travail relatif à la finalisation de cette stratégie est en cours.

Le mot du rédacteur en chef

Le bulletin d'information de l'AAACP est publié par l'Unité de Coordination. Cette publication fait partie de la stratégie de communication développée par l'UC, et joue un rôle vital dans le renforcement de la collaboration entre l'ensemble des acteurs. Vos opinions, articles ou commentaires sont les bienvenus, et peuvent être adressés à PBerthelot@emergingmarketsgroup.com

L'Unité de Coordination du programme est sous la direction d' Emerging Markets et de Cardno Agrisystems.

*Rédacteur en chef : **Pierre Berthelot**
Téléphone : +32 (0)2 282 03 40
c/o Emerging Markets Group
479, avenue Louise (B.P. 53)
1050 Bruxelles, Belgique
www.euacpcommodities.eu*